

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 25 juin 2024, poser une question orale à Madame la ministre de la Justice au sujet de la réforme annoncée du Code pénal.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Dan Biancalana
Député